

Relever les défis du quotidien

Les choix politiques locaux effectués, la manière de les définir et de les mettre en oeuvre dans un contexte national et international où le capitalisme mondialisé considère que tout doit être marchandise et sujet à profit, constituent un élément de la politique nationale.

La gestion locale n'a jamais été neutre. Elle l'est de moins en moins dans la mesure où, depuis des décennies, l'État s'efforce de transférer vers les collectivités locales et les contribuables locaux, des responsabilités et des charges de plus en plus conséquentes, parmi lesquelles, la construction des collèges et des lycées vers les départements et les régions, la politique de solidarité et d'aide sociale vers les communes et les départements, des pans de la politique sanitaire vers l'ensemble des collectivités territoriales, l'organisation des transports collectifs vers les intercommunalités, les départements et les régions...

Nous voulons relever le défi pour entreprendre avec les habitants, pour construire une démarche de participation et d'action et agir au quotidien pour mobiliser et rassembler à partir de sujets locaux qui ont également une dimension nationale.

Il en est ainsi :

- ▶ **de l'habitat et du logement** qui doivent être un droit partout et pour tous et doit bénéficier d'un effort considérable en matière de construction de logements sociaux ;
- ▶ **des services publics** qui doivent permettre à chacune et chacun, sur l'ensemble du territoire national, un égal accès aux services indispensables à l'organisation des rapports sociaux ;
- ▶ **du développement économique et de l'emploi** au sujet duquel les collectivités locales sont de plus en plus sollicitées et sur lequel elles interviennent par l'intermédiaire des intercommunalités, des départements et des régions. Cette action essentielle implique le développement d'une formation de qualité et d'une sécurisation de l'emploi qui portent l'exigence d'un service public rénové de l'éducation et la création d'un service public de la formation professionnelle ;
- ▶ **des transports** qui doivent constituer un lien accessible et pratique entre l'habitat et le travail, les loisirs et la culture, entre les destinations locales, départementales, régionales ou nationales ;
- ▶ **de l'éducation** dont l'organisation doit continuer de relever d'un grand service public laïc et gratuit afin de contribuer à l'égalité des droits ;
- ▶ **de la sécurité publique** qui constitue l'une des bases fondamentales de la liberté et de la démocratie ;
- ▶ **de l'action sociale** qui représente une fonction humaine de solidarité, un lien social, une action transversale qui recouvre une part importante des activités humaines ;
- ▶ **du droit pour tous de se soigner**, de bénéficier d'une alimentation de qualité ce qui implique l'organisation d'un réseau de production et de distribution qui permette cette qualité à un coût accessible à chacune et chacun ;
- ▶ **de l'urbanisme** qui constitue un élément fondamental de l'organisation du territoire, de la solidarité et du développement urbain, de la préservation et du développement des villages ;
- ▶ **de la défense des droits les plus élémentaires** qui consiste à empêcher les expulsions des familles de leur logement ou du pays lorsqu'il s'agit d'étrangers victimes de l'arbitraire administratif.